

PROTOCOLE DGAC 2016-2018

IL EST TEMPS QUE L'ADMINISTRATION S'ENGAGE SUR LES AVANCEES SOCIALES POUR LES PERSONNELS

Après de nombreuses réunions bilatérales et thématiques tenues depuis début janvier, l'administration mettra sur la table la semaine prochaine une 1^{ère} version de protocole. Celle-ci sera discutée avec les syndicats lors d'une réunion plénière présidée par le Directeur général le 18 février.

FO a présenté de nombreuses revendications pour tous les personnels.

FO a particulièrement insisté sur les points suivants :

- Effectifs : FO demande que soit mis fin à la baisse des effectifs pour tous les corps à compter de 2017.
- Indemnitaires : FO attend une revalorisation très significative des primes de tous les corps (+7% par an) pour compenser les pertes de pouvoir d'achat de ces dernières années : augmentation de la cotisation retraite, suppression de l'indemnité exceptionnelle CSG, gel du point d'indice Fonction publique...
- Avancement : après 3 années de baisse des taux promus/promouvables imposée par la Fonction publique, en dehors du protocole 2013-2015, FO exige une augmentation à partir de 2016.

***Si l'administration veut aboutir rapidement à un accord, il est grand temps
d'aborder les mesures sociales pour tous les personnels.***